

BARÈME DES HONORAIRES

Transactions sur Immeubles et Fonds de Commerce

Prix de vente inférieur à 500.000 €: 6 % TTC Maximum à la charge de l'acquéreur

Prix de vente supérieur à 500.000 €: 5 % TTC Maximum à la charge de l'acquéreur

Transactions sur les Terrains constructibles et non constructibles : 10 %

LE MANDAT EST OBLIGATOIRE

IL DOIT ETRE ECRIT ET PREALABLE A TOUTE NEGOCIATION.

ARTICLE 72 DU DECRET 72-678 DU 20 JUILLET 1972 ALINEA 1:

LE TITULAIRE DE LA CARTE PREVUE A L'ARTICLE 1^{er} (ALINEA 1)

DU PRESENT DECRET NE PEUT NEGOCIER

OU S'ENGAGER A L'OCCASION D'OPERATIONS SPECIFIQUES DE L'ARTICLE 1^{er} (1° à 5°) DE LA LOI SUSVISEE DU 2 JANVIER 1970 SANS DETENIR UN MANDAT ECRIT PREALABLEMENT DELIVRE A CET EFFET PAR L'UNE DES PARTIES.

SAS GOODSHOWCASE

RCS St Nazaire B 824345383

CODE NAF 6831 Z

CPI 4402 2017 000 016 939

Délivrée par CCI NANTES SAINT NAZAIRE